

Nécrologie

La misère emporte

Onana Eloundou

L'ancien défenseur des Lions indomptables est décédé dans un dénuement total dans la nuit de dimanche à lundi à son domicile à Yaoundé, à 67 ans.

P.11

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE

**Fadimatou Iyawa élue à la tête
du bureau exécutif**

P.3

FILIÈRE CAFÉ

**Des Rencontres professionnelles
demain à Yaoundé**

P.3

Pôle de Référence au Coeur du Golfe de Guinée
Pole of Reference at the Heart of the Gulf of Guinea



Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala

A NEW IMPETUS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

- 📍 Centre des Affaires Maritimes Bonanjo
- 📄 BP : 4020 Douala - Cameroun
- 🌐 www.pad.cm
- ☎ Tél : (+237) 233 420 133
- ☎ Fax : (+237) 233 426 797 - 233 421 190
- ✉ E-mail : pad@pad.cm



GOUVERNANCE, SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

49 nouveaux experts formés par l'Université panafricaine

Les récipiendaires, nationaux et étrangers, ont reçu leurs parchemins de fin de formation, le 31 mars à Yaoundé.

Diane Abada

Filière café

Des Rencontres professionnelles demain à Yaoundé

Sous le thème : «Les Jeunes, avenir de la Filière Café du Cameroun», des Rencontres professionnelles du café, co-organisées par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cicc) présidé par Apollinaire Ngwé et l'Office national du cacao et café (Oncc) dirigé par Michael Ndoping, se tiennent dans la capitale politique du Cameroun, le 04 avril 2018. La thématique retenue pour ce conclave exprime à suffisance l'importance de la mobilisation de la force productive jeune dans cette filière qui traverse des moments difficiles, en vue de reconquérir ses lettres de noblesse d'antan.

En effet, selon les organisateurs, «Après six années d'expérimentation, (où ces jeunes ont été formés, outillés et suivis), il est temps de présenter au grand public leur savoir-faire, leur investissement, et surtout leur motivation à faire de la cacaoculture et la caféiculture leur cœur de métier». De par leur implication et engagement, les jeunes Camerounais deviennent de plus en plus de véritables entrepreneurs agricoles. Mieux, ils sont l'avenir de cette filière pleine d'opportunités. Pour ce faire, le Cicc qui a pour devise Anticipation-Innovation-Action met à la disposition des jeunes, sans distinction de sexe, une panoplie de programmes structurants dont les plus en vue pour la relance de la filière sont : NewGen (New Generation) et Purc-café (Programme d'urgence de relance ciblée de la Caféiculture). En rappel, l'objectif poursuivi par Purc-café est réinsérer le Cameroun dans le marché global de l'économie caféière mondiale en relevant significativement sa production en volume et en qualité sur le court terme (3 600 hectares de caféiers en 6 ans). D'après les données de l'Oncc, la production nationale du café au Cameroun est de 24 500 tonnes pour la campagne 2015-2015, encore très loin de l'objectif de 160 000 tonnes à l'horizon 2020 fixé par le Plan de la relance et de développement de la filière.

Diane Abada

Les 49 titulaires du Master II de la 3^e promotion de l'Institut de Gouvernance, des Sciences sociales et humaines de l'Université panafricaine (Upa) ont reçu leurs diplômes au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur (Minesup), Jacques Fame Ndongo, le 31 mars à Yaoundé. Il s'agit de 38 étudiants du Master en Gouvernance et Intégration régionale et de 11 étudiants Master en Traduction et Interprétation de conférences. Les lauréats de l'établissement qui a pour Directeur par intérim le Pr Vincent Ntuda Ebodé sont issus de 22 nationalités africaines. Au terme de la formation de cette promotion baptisée «Émergence de l'Afrique», trois Camerounaises caracolent en tête : Tantoh Neh Sheila (17,54/20), Djoufan Fotsing Georgette



Photo de famille

Arielle (17,33/20), et Ngongpah Guilen (17,06/20). Le Prof. Jacques Fame Ndongo a recommandé les heureux récipiendaires de continuer à apprendre. «Soyez les disciples de Socrate qui disait : Je sais une seule chose, c'est que je ne sais rien. Continuez à apprendre parce que nous

sommes en train d'apprendre quelque chose jusqu'à notre mort», a exprimé le Minesup. Et l'occasion pour le ministre des Relations extérieures (Minrex) du Cameroun, Son Excellence Lejeune Mbella Mbella, de rappeler que l'un des rôles de l'Upa est de «doter l'Afrique des ressources humaines de

qualité, afin d'assurer son propre développement, pour l'aboutissement du processus institutionnel de l'Union africaine (Ua)». Ont pris part à la solennité qui mobilisé grand monde au Palais des congrès de Yaoundé le Prof. Adolphe Minkoa She, la Prof. Sarah Mbi Enow Agbor, le Prof. Horace Ngomo Manga, le Prof. Laurent Zang et Roger Nkodo Dang, respectivement recteur de l'Université de Yaoundé II-Soa et tutelle académique de l'Upa, commissaire de l'Union africaine (Ua) pour les Ressources humaines, vice-Chancellor de l'Université de Buea, enseignant à l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric) et président du parlement africain. Il est à relever qu'une signature de l'accord de siège du Rectorat de l'Upa entre le Minrex et l'Ua a lieu le 04 avril dans la capitale du Cameroun. Les maçons seront jugés au pied du mur !

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE

Fadimatou Iyawa élue à la tête du bureau exécutif

Après plusieurs irrégularités et autres dénonciations de fraudes, le Conseil national de la jeunesse camerounaise (Cnjc) connaît ses nouveaux dirigeants, depuis le 1er avril.

Mamouda Labaran

Les rênes du Cnjc reviennent désormais à une femme. Fadimatou Iyawa Ousmanou, 25 ans, puisqu'il s'agit d'elle est sortie vainqueur de l'élection du bureau exécutif national, organisée dimanche à Yaoundé. L'originaire de Banyo dans la région de l'Adamaoua remplace à ce poste Jean Marc Afesi Mbafor nommé comme membre de la Commission nationale pour la Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (Cnpbm). Au terme dudit scrutin, le bureau est constitué de Fadimatou Iyawa Ousmanou comme président ; Kindong Princely Kafain (1er vice-président) ; Abomo Meyanga Anasthasie (2e vice-président) ; Ngoe Fritzen (Secrétaire général) ; Vatvoumsia Mathieu (Secrétaire général adjoint) ; Mbom Claude Michel (Trésorier général). Mais que n'a-t-on pas entendu et vu jusque-là ? S'appuyant sur les textes régissant le code électoral, plusieurs candidatures ont été disqualifiées, soit pour dossier incomplet, soit pour fraude, par les membres de la commission électorale après examen minutieux des pièces à fournir pour prendre part à ce scrutin : certificat de nationalité, de copies certifiées d'actes de naissance, les quittances de paiement d'inscriptions d'association au conseil national de la jeunesse, les cautions des membres et les certificats de domicile, etc. C'est donc dans une atmosphère particulièrement surchauffée, que le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique (Minjec) Mounouna Foutsou procédera, le 31 mars à l'élimination de 4 candidats aux élections des responsables de bureau. Il s'agit du délégué Mengue Olama Élie, apparemment détenteur, rapporte la note du ministre, de plusieurs identités. En effet, il est né les : 13 mars 1979, 13 septembre 1984, 13 mars 1983, 13 mars



1987. Traduction, sieur Mengue Olama Élie avait donc à lui seul 4 dates de naissance. Une preuve que des fraudes ont fait leur apparition dans l'organisation de ces élections. Il en était de même pour le délégué Patrick Ipando Makaya, né le 16 juillet 1984 et le 16 juillet 1987. Quant à l'autre délégué suspendu, Ngen Yves Riyuh, il est né le 21 octobre 1978, le 21 octobre 1985 et le 21 octobre 1986. Tandis que Onguene Essama Cyprien Parfait est né le 16 septembre 1982, le 16 septembre 1984, et le 16 septembre 1986.

Prorogation. Soulignons qu'avant cette élection, le ministre Mounouna Foutsou,

avait prorogé le mandat des membres des bureaux du Conseil de six mois à partir du 1er janvier 2017. «Le mandat ainsi prorogé est une période transitoire qui permet d'asseoir les réformes issues des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de décembre 2015 et bien préparer l'opération de renouvellement des organes du Cnjc», avait alors fait savoir Mounouna Foutsou pour justifier cette prorogation. Les réformes dont il était question concernent en grande partie la révision du code électoral qui a longtemps achoppé sur la limitation des mandats à la tête du Cnjc. Et de la révision de quelques dispositions du statut. En réalité, ces réformes ne sont pas étrangères aux récriminations portées à l'endroit de Jean Marc Afesi Mbafor par certains cadres du Cnjc en 2015. Ces derniers reprochaient au président de ne pas avoir une feuille de route précise, de n'avoir aucun projet de société lisible. Ils accusaient aussi M. Afesi Mbafor de gérer le conseil à la petite semaine à cause de la légèreté des textes. Le 19 septembre 2015, dans un communiqué de presse, le premier vice-président du Cnjc, Hamadou Djibrilla ira jusqu'à revendiquer la présidence par intérim, estimant que mandat lui a désormais été donné par la jeunesse camerounaise. Il «instruit Jean Marc Afesi Mbafor de libérer le siège du Cnjc au plus tard ce vendredi 25 Septembre 2015 à 15H30 précises et engage la responsabilité de Selema Akedjol pour les mêmes délais ». Passé ce jour, « je convoquerai la presse nationale et internationale pour une démission collective des responsables du Cnjc sur toute l'étendue du territoire. Je me réserve en outre le droit de saisir les tribunaux compétents», prévient Hamadou Djibrilla. « Déchu », puis «réhabilité» par la tutelle, Jean-Marc Afesi Mbafor, réussira à conserver son poste.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

RECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES

DIVISION DES FINANCES PUBLIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC AFFAIRS

PUBLIC FINANCE DIVISION

EXECUTION BUDGETAIRE A FIN DECEMBRE 2017

Au cours de l'exercice 2017, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué au plan international par : (i) une économie mondiale qui s'est raffermie tout au long de l'année, avec un taux de croissance estimé à 3,7% contre 3,2% en 2016, notamment grâce à la bonne tenue de la production industrielle mondiale et au redressement du commerce international. Selon le FMI, cette dynamique devrait se poursuivre en 2018, au regard des premiers indices de l'année, avec une croissance qui devrait être supérieure à celle de 2017, entre 3,8% et 3,9%, sous l'impulsion des Etats-Unis et des pays émergents. (ii) Le faible niveau des cours mondiaux du pétrole, malgré une hausse de plus de 20% en 2017 par rapport à 2016. Le prix du pétrole se situe en moyenne à 60 dollars le baril.

Au plan national, le contexte d'exécution du budget a été marqué par : (i) un ralentissement de l'activité économique, dont le taux de croissance devrait se situer autour de 3,7% en 2017 contre 4,5% en 2016. L'activité économique devrait être redynamisée en 2018, avec un taux croissance qui est projeté à 4,2%, sous l'impulsion du secteur tertiaire et de l'accroissement de l'offre d'énergie pour les entreprises du secteur secondaire ; (ii) la poursuite du fléchissement de l'inflation, dont le taux est estimé, selon l'INS, à 0,6% en 2017 contre 0,9% en 2016 et 2,7% en 2015 ; (iv) les appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, suite à l'exécution satisfaisante du programme économique et financier au terme du premier semestre 2017 ; (v) la deuxième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE), avec l'entrée en lice des marchandises dites du deuxième groupe et le doublement du taux de réduction des droits de douane pour les marchandises du premier groupe ; et (vi) la lutte contre l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

Globalement, l'exécution du budget de l'Etat au cours de l'exercice 2017 s'est caractérisée notamment par une bonne tenue des recettes fiscales et des sous-réalisations tant en recettes pétrolières qu'en recettes non fiscales, ainsi qu'une maîtrise des dépenses budgétaires. Les évolutions en recettes et dépenses sont les suivantes :

I- LES RECETTES BUDGETAIRES

Au cours de l'exercice 2017, les recettes budgétaires totales s'élèvent à 4 451,9 milliards. Elles sont en hausse de 822,4 milliards (+22,7%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'observe tant au niveau des recettes internes qu'à celui des emprunts et dons.

Les recettes budgétaires internes recouvrées s'établissent à 3 057,1 milliards, augmentant ainsi de 218,8 milliards (+7,7%) par rapport à 2016 où elles étaient de 2 838,3 milliards. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux recettes non pétrolières.

Les emprunts et dons s'élèvent à 1 394,8 milliards à fin décembre 2017 contre 791,2 milliards à fin décembre 2016, soit un accroissement de 603,6 milliards (+76,3%). Cet accroissement est principalement le fait d'une part, des ressources exceptionnelles au titre des appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, dans le cadre de la

mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec le FMI, et, d'autre part, de l'amélioration des décaissements au titre des prêts projets.

S'agissant des prévisions, l'objectif des recettes budgétaires totales pour l'exercice 2017 fixé à 4 373,8 milliards a été dépassé. Les réalisations se situent à 4 451,9 milliards, soit un taux de réalisation de 100,8%. Ce dépassement est imputable aux emprunts et dons. En effet, les recettes budgétaires internes affichent un taux de réalisation de 97,3% par rapport aux 3 143,3 milliards de prévision annuelle, tandis que les emprunts et dons présentent un taux de réalisation de 113,4% par rapport aux 1 230,5 milliards prévus.

Par rubriques de recettes, les évolutions se présentent ainsi qu'il suit :

1- Les recettes pétrolières se chiffrent à 385,9 milliards à fin décembre 2017, en baisse de 39,1 milliards (-9,2%) par rapport à fin décembre 2016, du fait des effets du faible niveau des cours mondiaux du pétrole sur l'activité du secteur pétrolier. Elles sont constituées de 319,4 milliards de redevance pétrolière SNH et 66,5 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux 455,1 milliards de prévision annuelle, leur taux de réalisation est de 84,8%. La sous-réalisation est imputable à l'impôt sur les sociétés pétrolières qui est affecté par le faible niveau des cours du pétrole.

2- Les recettes non pétrolières sont de 2 671,2 milliards à fin décembre 2017 contre 2 413,3 milliards à fin décembre 2016, soit une augmentation de 257,9 milliards (+10,7%). Par rapport aux 2 688,2 milliards d'objectif annuel, elles sont en retrait de 17 milliards, soit un taux de réalisation de 99,4%. La sous performance s'observe au niveau des recettes douanières et des recettes non fiscales. L'évolution et les réalisations des principales composantes des recettes non pétrolières sont données ci-après.

a)- Les recettes des impôts et taxes recouvrées au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 790,4 milliards contre 1 585,6 milliards en 2016, soit une hausse de 204,8 milliards (+12,9%). Cette hausse résulte principalement de l'augmentation de 195,4 milliards (+36,4%) de la TVA, de 16,5 milliards (+15,6%) de la TSPP, et de 9,9 milliards (+10,5%) des droits d'enregistrement et du timbre. Par contre, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, et les droits d'accises enregistrent des baisses respectives de 32 milliards (-9,1%) et 11,7 milliards (-5,9%). Par rapport aux 1 719 milliards de prévision pour l'exercice 2017, les recettes d'impôts et taxes sont en dépassement de 71,4 milliards, soit un taux de réalisation de 104,2%. Ce dépassement s'observe au niveau de la TVA (119,3%) et des droits d'enregistrement et du timbre (109,9%). Par contre, l'IRPP, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, les droits d'accises et la TSPP sont en sous réalisation.

b)- Les recettes douanières s'établissent à 732,7 milliards pour l'année 2017 contre 683,7 milliards en 2016, soit une hausse de 49 milliards (+7,2%). Par rapport aux 800 milliards prévus pour l'exercice, les recettes douanières sont en retrait de 67,4 milliards, soit un taux de réalisation de 91,6%. Cette sous-performance s'explique notamment par la baisse des importations et, dans une moindre mesure, par les effets induits de l'Accord de Partenariat Economique (APE).

c)- Les recettes non fiscales augmentent de 4,1 milliards (+2,8%) et se situent à 148,1 milliards à fin décembre 2017. Par rapport aux 169,1 milliards de prévision annuelle, elles sont en retrait de 21 milliards, soit un taux de réalisation de 87,6%. Cette sous réalisation est notamment imputable au droit de transit pétrolier et aux recettes des services.

II- LES DEPENSES BUDGETAIRES

Les dépenses budgétaires totales s'élèvent à 4 363,8 milliards à fin décembre 2017 contre 4 451,5 milliards à fin décembre 2016, soit une baisse de 87,7 milliards (-2%), imputable à aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement. Par rapport aux 4 373,8 milliards prévus pour l'exercice 2017, leur taux d'exécution est de 99,8%. Le taux d'exécution des dépenses courantes est de 104,5%, celui des dépenses d'investissement

se situe à 93,6%, tandis que le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 99,8%. Par nature de dépenses, les évolutions sont les suivantes :

1- Les dépenses courantes reculent de 188,6 milliards (-8,1%) et se situent à 2 152,7 milliards à fin décembre 2017. Par rapport aux 2 059,3 milliards prévus, elles sont en dépassement de 93,4 milliards, soit un taux d'exécution de 104,5%. L'évolution et les réalisations des principales rubriques des dépenses courantes sont données ci-dessous.

a)- Les dépenses de personnel augmentent de 37,3 milliards (+4%) par rapport à l'exercice 2016 et s'établissent à 974,6 milliards à fin décembre 2017. Elles sont en retrait de 23,9 milliards par rapport aux 998,5 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 97,6%.

b)- Les dépenses de biens et services baissent de 232,8 milliards (-24,3%) par rapport à 2016 et se chiffrent à 725,5 milliards à fin décembre 2017. Le taux d'exécution de ces dépenses est de 104,6% par rapport aux 693,6 milliards prévus.

c)- Les dépenses de transferts et pensions sont de 452,6 milliards à fin décembre 2017, en hausse de 6,9 milliards (+1,5%) par rapport à l'exercice précédent. Elles présentent un dépassement de 85,4 milliards et un taux d'exécution de 123,3%.

2- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 485 milliards au terme de l'année 2017 contre 1 514,6 milliards en 2016, soit une baisse de 29,6 milliards (-2%). Par rapport à l'objectif annuel de 1 587 milliards, ces dépenses sont en retrait de 102 milliards, soit un taux d'exécution de 93,6%. L'évolution et les réalisations des différentes rubriques des dépenses d'investissement sont présentées ci-après.

a)- Les dépenses d'investissement sur ressources propres s'établissent à 691,1 milliards à fin décembre 2017, diminuant de 301,5 milliards (-30,4%) par rapport à fin décembre 2016. Elles sont en retrait de 235,9 milliards, soit un taux d'exécution de 74,6%, par rapport aux 927 milliards prévus pour l'exercice.

b)- Les dépenses d'investissement sur financements extérieurs se situent à 773,5 milliards à fin décembre 2017 et augmentent de 284,2 milliards (+58,1%). Par rapport à l'objectif annuel de 625 milliards, leur taux d'exécution est de 123,8%, en raison notamment de l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources extérieures destinées aux projets à financement conjoint.

c)- Les dépenses de restructuration se chiffrent à 20,4 milliards à fin décembre 2017 contre 32,7 milliards en 2016, soit une baisse de 12,3 milliards (-37,6%). Leur taux d'exécution est de 58,3%.

3- Le service de la dette publique

Le service de la dette publique pour l'année 2017 s'établit à 726,1 milliards contre 595,6 milliards en 2016, soit une hausse de 130,5 milliards (+21,9%). Par rapport aux 727,5 milliards prévus, le service de la dette publique est en retrait de 1,4 milliard, soit un taux d'exécution de 99,8%.

a)- Le service effectif de la dette extérieure est de 270,5 milliards à fin décembre 2017 contre 243,7 milliards à fin décembre 2016, soit une hausse de 26,8 milliards (+11%). Son taux d'exécution est de 83,3%. Il convient de relever qu'il n'y a pas d'accumulation d'arriérés sur cette dette.

b)- Les paiements au titre de la dette intérieure augmentent de 103,7 milliards (+29,5%), passant de 351,9 milliards en 2016 à 455,6 milliards en 2017. Par rapport aux 402,9 milliards prévus pour l'exercice, le taux d'exécution de ces paiements est de 113,1%./-

EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN DECEMBRE 2017

(En milliards de FCFA, sauf précision contraire)

RUBRIQUES	L.F. 2017 (a)	janv-déc 17 Réalizations (c)	janv-déc 16 Réalizations (d)	Ecart (e)=(c-b)	Taux de Réalisation (c/b) (%)	Variation	
						(c/d) (abs)	(c/d) (%)
A- RECETTES INTERNES	3143,3	3057,1	2838,3	-86,2	97,3	218,8	7,7
I-Recettes pétrolières	455,1	385,9	425,0	-69,2	84,8	-39,1	-9,2
1-Redevance SNH	331,1	319,4	316,0	-11,7	96,5	3,4	1,1
2- IS pétrole	124,0	66,5	109,0	-57,5	53,6	-42,5	-39,0
II- Recettes non pétrolières	2688,2	2671,2	2413,3	-17,0	99,4	257,9	10,7
1- Recettes Fiscales	2519,1	2523,1	2269,3	4,0	100,2	253,8	11,2
a- Recettes des impôts et taxes	1719,0	1790,4	1585,6	71,4	104,2	204,8	12,9
dont - IRPP	275,8	255,1	250,8	-20,7	92,5	4,3	1,7
- TVA	613,0	731,5	536,1	118,5	119,3	195,4	36,4
- IS non pétrole	355,0	319,5	351,5	-35,5	90,0	-32,0	-9,1
- Droits d'accises	195,0	186,6	198,3	-8,4	95,7	-11,7	-5,9
- Droits d'enreg.et timbre	94,9	104,3	94,4	9,4	109,9	9,9	10,5
- TSPP	128,0	122,1	105,6	-5,9	95,4	16,5	15,6
b- Recettes douanières	800,1	732,7	683,7	-67,4	91,6	49,0	7,2
dont - Droit de douane import.	373,1	361,2	322,7	-11,9	96,8	38,5	11,9
- TVA import.	388,5	316,0	322,4	-72,5	81,3	-6,4	-2,0
- Droits d'accises import.	12,8	17,8	12,7	5,0	139,1	5,1	40,2
- Droits de sortie	16,4	22,6	16,3	6,2	137,8	6,3	38,7
2- Recettes non fiscales	169,1	148,1	144,0	-21,0	87,6	4,1	2,8
B- EMPRUNTS ET DONNS	1230,5	1394,8	791,2	164,3	113,4	603,6	76,3
- Prêts projets	585,0	741,5	453,0	156,5	126,8	288,5	63,7
- Prêts programmes	0,0	342,1	0,0	342,1	-	342,1	-
- Dons	85,5	64,8	54,1	-20,7	75,8	10,7	19,8
- Emission des titres publics	300,0	173,4	264,1	-126,6	57,8	-90,7	-34,3
- Emprunts bancaires	260,0	73,0	20,0	-187,0	28,1	53,0	265,0
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	4 373,8	4451,9	3629,5	78,1	101,8	822,4	22,7
DEPENSES							
I-Dépenses courantes	2 059,3	2 152,7	2 341,3	93,4	104,5	-188,6	-8,1
Dépenses de personnel	998,5	974,6	937,3	-23,9	97,6	37,3	4,0
Dépenses de Biens & Services	693,6	725,5	958,3	31,9	104,6	-232,8	-24,3
Transferts et pensions	367,2	452,6	445,7	85,4	123,3	6,9	1,5
II- Dépenses d'investissement	1 587,0	1485,0	1514,6	-102,0	93,6	-29,6	-2,0
Sur financements extérieurs	625,0	773,5	489,3	148,5	123,8	284,2	58,1
Sur ressources propres.	927,0	691,1	992,6	-235,9	74,6	-301,5	-30,4
Dépenses de restructurations	35,0	20,4	32,7	-14,6	58,3	-12,3	-37,6
IV- Service de la dette publique	727,5	726,1	595,6	-1,4	99,8	130,5	21,9
Dette extérieure	324,6	270,5	243,7	-54,1	83,3	26,8	11,0
Dette intérieure	402,9	455,6	351,9	52,7	113,1	103,7	29,5
dont - Amortissement du principal	189,9	299,2	112,9	109,3	157,6	186,3	165,0
- Remboursement crédits de TVA	110,0	82,0	54,0	-28,0	74,5	28,0	51,9
- Arriérés intérieurs	10,0	36,3	23,1	26,3	363,0	13,2	57,1
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	4373,8	4363,8	4451,5	-10,0	99,8	-87,7	-2,0

Source: MINFI.

ENTREPRENARIAT FEMININ

Une plateforme pour dématérialiser les services de santé

Mise sur pied par Patricia Monthe, une Camerounaise de 35 ans, la start-up numérique Medx eHealth center rend accessibles et disponibles des compétences des professionnels du domaine

Carole Oyono
(stagiaire)

La fonctionnalité centrale de cette palette de solutions digitales repose sur le «Self care», un service d'auto-soins et d'auto-gestion. Celui-ci donne la possibilité à chaque patient de créer un profil, pour gérer en toute autonomie, les informations liées à sa prise en charge comme le compte-rendu des médecins, les paiements et l'historique des rendez-vous. A côté de cela se greffent six services principaux de prise en charge à savoir, le «Medical care», qui propose une prise en charge médicale ; le «Medicinal care», qui propose celle médicamenteuse ; le «Financial care», qui prend en main celle financière ; le «Material care» qui traite de la prise en charge matérielle et enfin l'«Institutional care» qui propose celle institutionnelle. La vision de la jeune entreprise est de parvenir à ériger un premier hôpital numérique qui offre au Cameroun et en Afrique, tous les services de soins axés sur la gestion auto-soin et les différents types de la santé. L'idéal étant de réassurer et de fournir durablement des soins de



qualité et accessibles, même aux franges les plus démunies de la population. Ceci, à partir de la mise en place d'un modèle organisationnel et fonctionnel de système de santé, qui fait converger toutes les parties prenantes impliquées dans la sphère sanitaire nationale. Interviewée par le confrère Investir au Cameroun, la jeune promotrice avoue continuer d'œuvrer pour l'expansion de sa start-up dans le pays, dans plusieurs pays d'Afrique et

d'Asie. Dans le long terme, il est question de contribuer à la conceptualisation et l'implémentation de tout ce qui est lié à la couverture universelle de la santé. Dans cette dynamique, elle et son équipe entendent mettre la technologie au service du secteur médical, pour aider les gouvernements, les laboratoires, les hôpitaux et pharmacies à innover pour survivre dans un monde concurrentiel. Il faut dire que, pour arriver à

cette réalisation, Patricia Monthe a dû bénéficier du soutien des institutions comme l'Union européenne et du gouvernement néerlandais. Et aujourd'hui, l'entrepreneure a réussi à glaner quelques distinctions, parmi lesquelles le prix de la «Finalist Tedx woman Amsterdam award» en 2016 et de la «Start-up me up Africa finalist». Un exemple parmi tant d'autres, de l'entreprenariat camerounais jeune qui fait briller le pays sur la scène internationale.

AKONO

Une maison digitale de la femme ouverte

Elle a été inaugurée le 28 mars, par le Fondation Orange, au sein du Centre de promotion de la femme et de la famille de cette localité de la région du Centre. Elle est la 13^e du genre ouverte au Cameroun par ladite entreprise, parmi la centaine déjà présente en Afrique de manière générale, apprend-on. L'objectif est de permettre à ces femmes rurales d'entrer en contact avec d'autres personnes et de pouvoir partager des expériences au-delà de leur sphère d'existence. Ceci à travers des plateformes d'échanges qui vont naturellement leur donner la possibilité de promouvoir leurs activités dans divers domaines. Il s'agit d'une facilitation de l'accès au numérique qui contribue alors à renforcer leur autonomisation. Etant donné que ces femmes évoluant souvent en marge de la donne technologique et numérique, constituent pourtant un levier de transformation et de progrès de l'économie du pays. A en croire la représentante du ministère de la Promotion de la femme et de la famille (Minproff), présente à la cérémonie, il est question que les apprenantes se familiarisent à l'économie numérique, dans l'optique de leur permettre de proposer leurs produits dans leur localité et ailleurs. Concrètement, à travers une cinquantaine d'ordinateurs portables connectés à des serveurs et mises à leur disposition, ces femmes de l'arrière-pays subiront des séances d'imprégnation et d'apprentissage. Par ailleurs, dans la même lancée, la Fondation a également fait un don à l'école publique de Binguela (localité située près de Mbankomo, dans ladite région). Il s'agit des kits numériques intégrant des tablettes et des serveurs entre autres. Un arsenal qui servira à renforcer l'éducation des élèves, qui pourraient ainsi accéder gratuitement à des bibliothèques, des livres et certains moteurs de recherche comme wikipedia.

Carole Oyono
(stagiaire)

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les dégâts des couches lavables et jetables

Indispensables pour l'hygiène des enfants et des personnes sans maîtrise des fonctions naturelles, elles ont pourtant une incidence sur la pollution de l'eau, de l'air et de l'utilisation de ressources naturelles.

L'utilisation de ces articles d'hygiène reste incontournable dans la vie quotidienne des ménages camerounais. En effet, que ce soit pour une parturiente ou pour le cas d'incontinence d'un adulte malade ou du troisième âge, les couches sont d'un apport salutaire. De nos jours, celles jetables ont même ravi la vedette à celle lavables. Pire, la friperie s'est déjà saisi de la donne (les couches jetables sont ainsi vendues en tas) et les femmes peuvent désormais s'en procurer au marché à partir de 50 ou 100 francs Cfa. Au-delà des aléas sanitaires que peuvent provoquer ces produits sur l'enfant en cas d'irritation, la question de leurs impacts environnementaux bien qu'elle puisse faire sourire plus d'un, devrait interpeller. Et surtout qu'à l'instar des couverts en plastique, les couches jetables bien que pratiques (car jetées une fois utilisées) alimentent une habitude désastreuse pour l'environnement. Une réalité qui passe inaperçue et sur laquelle beaucoup ne penseraient même pas s'y pencher. Selon l'Agence française de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), un enfant



utilise environ 3800 couches jetables avant d'être propre. Ce qui représente chaque année une quantité importante de déchets. Il est certes vrai, elles ont un avantage indéniable pour les bébés, en ce qu'elles sont de plus en plus faites avec des matériaux plus respectueux de l'environnement (coton, bambou,

flanelle...) ; et ne nécessitent donc pas ou peu de plastiques et de produits chimiques. Les couches lavables quant à elles, bien qu'elles produisent moins de déchets, contribuent plutôt à une consommation importante d'eau et d'énergie, puisque lavées et repassées à chaque utilisation. Grâce à la méthode d'Analyse du

C.O
(stagiaire)
cycle de vie, une étude britannique est parvenue à évaluer objectivement les impacts environnementaux de ces deux types de couches, de l'extraction des matières premières à la fin de vie. Ainsi, il en est ressorti que l'une ou l'autre des solutions génère environ 600 kg équivalent de dioxyde de carbone (Co2) par an, contribue à l'épuisement des ressources naturelles et à l'acidification atmosphérique.

La solution. Face à cette situation, les utilisateurs et fabricants devrait plus explorer des pistes de contournement. Les premiers devraient adopter des réflexes simples tels : sécher les couches à l'air libre, recourir à des lessives respectueuses de l'environnement, doser la lessive raisonnablement, ne pas repasser les couches, réutiliser la couche lavable pas encore usée pour un autre enfant, entre autres. Pour les deuxièmes, il s'agit de faire recours à des matières premières moins menacées d'épuisement ou renouvelables, fabriquer des couches plus légères, faire moindre recours à des produits chimiques pour stériliser la couche, etc.

CHARLOTTE DIPANDA

10 ans de maturité

Entre la diva et ses fans, la communion a été parfaite samedi au palais des sports de Yaoundé.

Pélagie Nguimbous
(stagiaire)

Ni le "One man froid" de Martial Bissok, qui se tenait à l'Institut français de Yaoundé (Ifc), ni les messes programmées dans les paroisses pour célébrer le Samedi Saint, n'ont pu empêcher les heures de partage musical vécu le 31 mars dernier au palais des sports de Yaoundé. Bien que la salle n'ait pas fait le plein d'œufs, les nombreux amoureux de la musique de Charlotte Dipanda, parmi lesquels les membres du gouvernement à l'instar de : Laurent Esso, ministre d'Etat ministre de la justice, Narcisse Mouelle Kombi, ministre des Arts et de la culture, Grégoire Owona, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Lejeune Mbella Mbella, ministre des Relations extérieures, Louis Paul Motaze, ministre des Finances, Jean Ernest Massena Ngallé Bibehé des Transports, l'Ambassadeur itinérant Rogers Milla et bien d'autres ont tous tenu à partager ce moment mémorable avec la jeune artiste de 33 ans dont le talent ne se raconte plus, mais se vit. Si le public a accueilli avec joie, le passage des artistes Taty Eyong, Stanley Enow, et Locko invités à la célébration des 10 ans de carrière de la jeune femme, son entrée sur scène à elle a fait lever la foule qui tout au long de sa prestation, lui a rendu en chœur les reprises de ses chansons. Un fait qui démontre à suffire que la présence d'un chœur sur la scène aurait été sans intérêt, "Chacha" comme la nomme affectueusement ses fans a eu un public dont les voix portaient plus que la sonorisation installée. Vêtues d'une longue robe noire qui soulignait à merveille ses formes, Charlotte Dipanda, n'a pas tenu compte de l'élégance de celle-ci, elle la soulevait à certains moments pour esquiver quelques pas. Sur le titre: « Elle ne l'a pas vu », qui a conduit sa mère à monter sur scène pour soutenir sa



petite fille, Charlotte n'a pas pu s'empêcher d'écraser une larme, tant l'émotion était forte. Dans son nouveau titre en featuring avec Salle John, la star du jour s'est donnée à cœur joie dans une chorégraphie à la Salle John. La transition entre ses anciens titres et les nouveaux contenus dans son nouvel album intitulé « Un jour dans ma vie », n'aura pas été facilement remarquable, mais l'on retiendra qu'elle en a exécuté trois dont les rythmes varient d'un titre à un autre. Entre la rumba, le bikutsi, les rythmes de l'Ouest Cameroun et ceux de sa région d'origine le Littoral, Charlotte Dipanda entend promener ses fans dans un univers varié, chose qui ne peut que satisfaire ses fans qui au fil des jours va croissant.

Un pari réussi. Une foule en liesse, Plus de 2000 milles spectateurs, le

déplacement de certains membres du gouvernement et leurs épouses, une sonorisation de qualité, des musiciens dont le professionnalisme a été une fois de plus démontré, une sortie du 4e album dont la dédicace se faisait avec signature et sourire de la jeune compositrice, il ya de quoi dire que Charlotte Dipanda s'en tire haut la main de cet autre évènement. Si les rumeurs et les mauvaises langues ne vendaient pas cher la peau de cet autre défi que se lançait Charlotte, du point de vue de l'organisation, le contraire a été prouvé à la vue de foule qui a répondu présente. On se rappelle que Ferdinand Nana Payong, alors en charge de l'organisation de cet évènement disait lors de la conférence de presse d'avant spectacle que : « la meilleure chose qu'on peut offrir aujourd'hui à quelqu'un pour lui montrer qu'on l'aime, c'est soit un livre, soit un beau

spectacle ». Il répondait ainsi à ceux-là qui indexaient le prix élevé des tickets d'accès, le taxant de concert élitiste. Lui qui mettait au devant le mercenariat institutionnel qui consiste contrairement au mercenariat classique à dire aux entreprises qu'elles ont un rôle dans la société, se dit satisfait du résultat obtenu : « je n'ai jamais vu dans ce type de cadre autant de membres du gouvernement, cela veut dire que le mécénat institutionnel que nous réclamons depuis dans notre pays est sur une bonne voie. Je me dis qu'il faut oser, c'est la première fois au palais des sports que l'on met des personnalités dans la fosse ». Qui d'autre que Charlotte Dipanda pour prendre en "otage" tant de cœurs qui lui rendent cet amour en chœur, confère le titre « Coucou » qui a été chanté par public.

RÉACTIONS

Salle John, artiste
«Charlotte Dipanda est entrain de jaillir»



Vous voyez quand une étincelle est entrain de jaillir, Charlotte Dipanda est telle cette étincelle. Je ne pouvais pas résister d'abord par l'émotion d'encourager et le soutien

à lui donner afin qu'elle puisse tenir. Après 10 ans, Charlotte est une grande dame de la chanson camerounaise. Mon parrainage c'est comme une peinture. A maintes reprises, j'ai accepté son invitation pour que les gens comprennent que le Cameroun est derrière elle. Donc la voilà, Dieu vous l'a confié et moi je vous dis : mangez ensemble avec elle, n'hésitez jamais la prendre dans vos bras pour que ça dure.

Laurent Esso, ministre de la Justice
« J'ai beaucoup apprécié qu'elle ait chanté en langue maternelle »



Je souhaite à Charlotte, non seulement une africaine, panafricaine, internationale c'est vraiment peu dire que de lui

souhaiter une carrière internationale et beaucoup de succès et de longévité. C'était très bien organisé et j'ai beaucoup apprécié qu'elle ait chanté en langue maternelle, vous aussi j'espère vous entendre chanter un jour en langue maternelle. Je lui souhaite longue carrière.

Justine Dikko Tchoukam, Enseignante

« J'étais très contente l'artiste a bien su communiquer avec le public »



C'était un très grand concert, j'ai été très émue, d'autant plus que je sortais d'une semaine fastidieuse ou j'ai eu l'assemblée générale de More women in politics et

pour moi c'était une occasion de décompresser, de passer à autre chose. J'ai malheureusement dansé assise parce que dans le carré des personnalités ça aurait paru insolent que je me leva pour danser comme une fille de New-Bell. Mais qu'à cela ne tienne j'étais très contente l'artiste a bien su communiquer avec le public

Martial Nguema, journaliste



J'ai découvert que chaque album a une vérité, dans le 4eme album on a un truc plus rush et je ne sais pas qu'elle est l'option. Je crois d'avantage qu'il ya une guitare qui est de trop, qui d'avantage est

électrique : c'est la guitare solo. Je pense qu'il faut un peu casser cette guitare parce que quand elle ne tire pas vers la musique congolaise, elle dénature un peu la république du Makossa pur. Elle est dans une espèce de transition entre les rythmes africains et une ouverture internationale peut être ça peut aller parce que l'unité nationale est exigeante sur un certain nombre de points. Mais le public a eu du mal à intégrer les titres interprétés parce qu'il avait l'impression de ne pas se retrouver.

Brèves

CONTRAT

Christian Bassogog prolonge son contrat en Chine

Le meilleur joueur de la Can 2017, a renouvelé son contrat avec son club le Henan Jianye samedi. Le contrat prolonge son séjour dans ce club jusqu'à la fin de l'année 2020 et ajuste son salaire qui n'a pas été dévoilé. La cérémonie de signature s'est faite juste avant leur rencontre de la 4e journée de la China Super League où le joueur de 23 ans a marqué le but égalisateur qui a permis au club de faire un match nul. Récemment, le joueur ambitionnait de partir en Europe. Cette envie ne se réalisera plus avant 2020.

LIONS INDOMPTABLES

Un doublet pour Joël Tagneu au Portugal

En seulement deux minutes le joueur convoqué qui n'a pas disputé le match amical Cameroun Koweït a marqué deux buts avec son club Marítimo Fc, lors de la 28e journée du championnat du Portugal vendredi. Il devait fêter sa première sélection avec les Lions Indomptables la semaine dernière en prélude au match amical Koweït-Cameroun, mais à cause de quelques soucis administratifs, il n'a pas pu faire le déplacement pour Koweït City.

AFFAIRE PANTHÈRE

Une réunion de crise exigée par la Fecafoot

La présidente du Cpg de l'équipe du Ndé, Chantal Lewat, invitée à dresser la liste des joueurs et encadrateurs habilités à bénéficier d'une licence.

Diane Abada

Pour donner suite à la correspondance du président du Comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), la présidente du Comité provisoire de gestion (Cpg) de la Panthère sportive du Ndé, Mme Chantal Lewat s'apprête à convoquer une assise cette semaine. En attendant d'être fixé sur le jour et le lieu de cette autre réunion visant à démêler une fois pour toutes l'écheveau de crise qui perdure au sein de l'association Panthère sportive du Ndé, il est à relever qu'après la saisine de la Fecafoot aux fins de non délivrance de licences frauduleuses aux joueurs de l'équipe du Ndé par la présidente du Cpg en date du 16 mars, Me Dieudonné Happi, dans une correspondance du 29 mars, demande à Mme Lewat de lui «communiquer dans les brefs délais, une liste de joueurs et encadrateurs habilités à bénéficier d'une licence...». Par souci de garantir le bon fonctionnement du club qui n'en finit pas avec des querelles internes depuis le début du championnat, il est explicitement prescrit à la présidente du Cpg «d'associer les autres membres du comité à l'élaboration de ladite liste». Sont ici visés : Pierre



Ndengué, Blaise Djamen, Jules Marie Marie Kemajou, Guillaume Yamba et Michel Léopold Nkoundja, respectivement vice-président, secrétaire général, secrétaire général adjoint, trésorier et commissaire aux comptes du Cpg mis sur pied par Me Happi, le 02 mars à Bafoussam. Il est à rappeler que depuis le début du championnat Mtn Elite Two, il existe deux factions qui conduisent chacune une équipe de football pour le département du Ndé : la Panthère sportive du Ndé S.A de Mme Chantal Lewat et la Panthère S.A.S d'Éric Niat (fils de l'autre) et Jules François Famawa (le

mécène du dimanche), crée sans façon le 8 février 2018. Une situation qui vicie gravement le fonctionnement de "Nzuimanto" qui a encore perdu (1-4) sa rencontre contre Avion Academy à Yaoundé le 31 mars, pour le compte de la 7ème journée. Pourtant, d'après notre source, le match curieusement délocalisé dans la capitale politique par la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfpf) avait initialement été programmé dans la ville de Buea (région du Sud-Ouest). Vrai ou faux, il se susurre dans les couloirs de la Lfpf que cette volonté manifeste de déstabilisation de l'équipe

mythique du Ndé est, pour des raisons inavouées, entretenue par certains responsables de la structure en charge de l'organisation des championnats Mtn Elite One et Mtn Elite Two. D'après le communiqué signé du président du Comité de normalisation de la Fecafoot parvenu à notre rédaction, il est aussi demandé à Chantal Lewat «de désigner le point focal chargé de toutes les opérations ayant trait aux licences» de la Panthère. Et pour bon nombre d'observateurs, on ne sortira pas de l'auberge tant que la Fecafoot et la Lfpf ne jouent pas franc-jeu.

OBSÈQUES

FAIRE-PART

La grande famille Menyevuma à Lenyong par Ebebda ;
La grande famille Mvog Emah à Lenyong par Ebebda ;
La grande famille Ekoe-Bella à Abam-Ebong par Ebebda ;
La grande famille Mvog Ndjinga à Kongo par Sa'a ;
Mme veuve Ambombo Marie-Thérèse Epse Zoa Emah à Lenyong par Ebebda ;
Prof. Ntuda Ebodé et Mme Ntouda Marie-Louise Epse Ntuda Ebodé et leurs enfants à Yaoundé ;
Mme Souga Marie Apollonie Epse Fouda et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Ambombo Marie Thérèse et ses eThérèse et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Ndzé Bibiane et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Nga Carine Joëlle et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Meliga Marie Salomé et ses enfants à Ntui ;
Mme Mballa Marie Thérèse et ses enfants à Lenyong par Ebebda ;
M. Zoa Jean Pierre et ses enfants à Lenyong par Ebebda ;
M. Ekoudou Robert Gérard et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Ntouda Marie Epse Nama à Oman par Bikok ;
Annoncent le décès de leur fils, beau-fils, époux, beau-père, père, frère, grand-frère et arrière-grand-père,

M. Zoa Emah Alexandre

survenu des suites d'une longue maladie, le 21 février 2018, à l'âge de 87 ans.

PROGRAMME

Du 22 février au jeudi 05 avril 2018

Recueillement tous les soirs au domicile familial à Lenyong par Ebebda

Vendredi 06 avril 2018

11h 00 : levée du corps à la morgue de l'Hôpital gynéco-obstétrique de Ngoussou (Yaoundé)

12h 00 : départ pour le village Lenyong par Ebebda

13h 30 : arrivée et installation de la dépouille au domicile familial

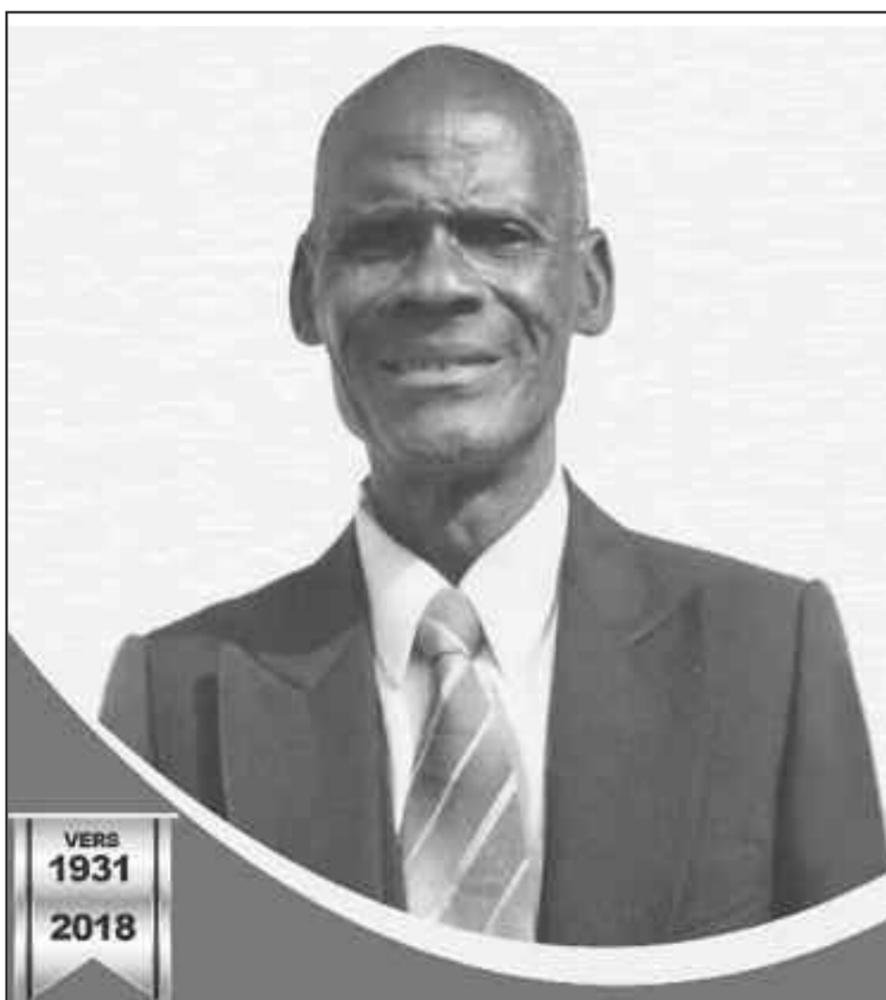
20h 00 : office religieux suivi de la veillée jusqu'à l'aube.

Samedi 07 avril 2018

09h 00 : début des cérémonies traditionnelles

13h 00 : office religieux

14h 30 : - témoignage
- oraisons funèbres
- inhumation.



NÉCROLOGIE

La misère emporte Panka

L'ancien défenseur central des Lions indomptables est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à son domicile à Yaoundé, à 67 ans. Il n'avait pourtant présenté aucun signe de maladie, selon ses proches.

Nadine Bella

Après Jean Marie Tsebo, Léonard Nseké et Benjamin Massing, tous d'anciens internationaux emportés brutalement par l'ange de la mort en 2017, sans oublier Louis Paul Mfédé qui avait définitivement raccroché ses godasses en 2013, dans le dénuement total, une autre figure emblématique du football camerounais est tombée. Onana Eloundou, défenseur central de Fédéral de Fouban et du Canon sportif de Yaoundé des années 80, y compris des Lions indomptables mondialistes 82 en Espagne et champions d'Afrique 84 en Côte d'Ivoire, a été retrouvé mort dans lundi aux premières heures de la matinée, en son domicile sis à Yaoundé. Selon des membres de sa famille, Onana Eloundou, alias Panka n'était pas malade. Il semblait même afficher une forme étincelante ces derniers temps. Gardien de prison à la retraite, ses lendemains de carrière de footballeur étaient bien difficiles, à l'image des autres sportifs de haut niveau qui tirent le diable par la queue à travers le pays. Mais, Onana Eloundou était un vrai dur à cuir. Qui ne se laissait pas abattre par la difficulté. Il savait aussi saisir sa chance, lorsque l'occasion lui était donnée. Ce fût le cas lors de la Coupe d'Afrique des nations 82 en Libye, quand il intègre l'équipe suite à une blessure de François Ndoumbé Léa. Il ne lâchera plus rien, jusqu'en Coupe du monde en Espagne, la même année. En janvier dernier, il avait pris part à un match de gala organisé à Yaoundé, aux côtés d'autres membres du collectif d'anciens Lions indomptables. C'était en hommage à Benjamin Massing, champion d'Afrique 88 au Maroc et



mondialiste de 1990 en Italie, quand le Cameroun créa la sensation en atteignant les quarts de finale, après des victoires en ouverture sur les champions du monde argentins et en huitièmes de finale face à la Colombie. Onana Eloundou était allé rendre hommage à cet autre Lion décédé au mois de décembre 2017 à Edéa.

La communauté sportive bouleversée. Réputé dur sur l'homme, Panka a gagné plusieurs titres. Notamment celui de champion en 1982 et la coupe du Cameroun en 1985 face à Union

sportive de Douala. L'annonce de son décès a bouleversé la communauté sportive nationale. «Onana Eloundou, tout le monde t'appelait Panka, de ton titre de noblesse ramené du pays bamoun. Très peu connaissaient tes autres petits noms : "Mauvais", pour signifier que ça ne "dosait" pas, "Ephassa moto" du nom du Dieu mythique du mont Cameroun. Tu aimais nous faire rigoler... Il t'arrivait, pour confondre les soi-disant techniciens du ballon, de jongler pendant trois minutes avec les tibias... Ce qu'aucun soi-disant technicien n'arrivait à faire», a réagi

l'entraîneur de football et ancien coéquipier du défunt dans le Canon, Engelbert Mbarga. Onana Eloundou, qui s'éteint à 67 ans, était, selon Engelbert Mbarga, «le rempart infranchissable, rugueux trois fois mais toujours correct, sans faire de faute». En un mot, l'ancien défenseur central avait «le tackle chirurgicale, le timing de l'interception». Rarement, il était pris à défaut. Et faisait toujours bon usage des ballons récupérés. Pour toutes ces qualités humaines et techniques, il commence déjà à manquer à ses proches.



Le sacrifice des anciennes gloires

Adulés par le public et les dirigeants quand ils sont en activité, les footballeurs sont très souvent abandonnés à eux-mêmes une fois la retraite sonnée. Dans leur état de dénuement, les anciennes gloires, pour la plupart, survivent grâce aux dons des âmes charitables. Asphyxiés par des charges familiales, incapables de se payer les frais médicaux, ces stars d'hier voient leurs derniers jours se transformer en cauchemar. Sans que cela n'émeuve les ministères en charge des Sports ou des Affaires sociales, et encore moins la Fédération camerounaise de football. Le décès subit de Benjamin Massing dans la nuit du 9 au 10 décembre 2017, ou les disparitions de Léonard Nseké le 16 octobre 2017, Jean Marie Tsébo le 22 janvier 2017 ou encore Louis Paul Mfédé le 10 juin 2013 à Yaoundé dans des conditions pitoyables, démontrent à souhait le mal être des sportifs de haut niveau en arrêt d'activité. De manière générale, les décès en série et dans le dénuement total, des anciens Lions Mbappé Léppé, Ngondiep, Tchobang, Mbinkeu Mbakop, Jean Louis Mama, Emana Marco, Raymond Fobeté..., devraient amener le ministère des Sports, la fédération, le Comité national



olympique et sportif du Cameroun, les associations et syndicats de footballeurs, ainsi que tous les autres corps de métiers, à prendre enfin conscience de la précarité dans laquelle croupissent les anciennes gloires camerounaises. Rarement, le gouvernement a rendu un hommage appuyé aux anciennes gloires décédées. A peine deux cas restent gravés dans les annales. En

2003, Marc Vivien Foé mort au cours d'un match de demi-finale de la Coupe des Confédérations a eu droit à des obsèques grandioses. Au-delà des Camerounais de tous bords accourus nombreux à Yaoundé, l'ancien joueur du Canon de Yaoundé, Lyon en Ligue 1 française et de Manchester City en Angleterre a reçu, à titre posthume, des hommages planétaires. Tant son décès en directe a choqué plus d'une

personne ce 26 juin au stade Gerland. A cette époque, on était loin d'imaginer que Théophile Abéga, ancien capitaine des Lions indomptables champions d'Afrique et Ballon d'Or africain en 1984 aura aussi droit à des adieux majestueux. Encore que lui, «Docta», avait d'autres casquettes d'homme politique et de chef traditionnel qui avaient suscité un engouement exceptionnel du public et des autorités. Le temps est donc enfin venu de prendre conscience des souffrances des sportifs qui ont consacré leur vie à la défense des couleurs de la nation. Aux grands sportifs, la nation camerounaise n'est pas reconnaissante. Face à l'ingratitude des pouvoirs publics, nombre de footballeurs, boxeurs, haltérophiles et athlètes de haut niveau ont décidé de changer de nationalité. Un phénomène qui a pris de l'ampleur aux Jeux olympiques de Londres 2012, avec la fuite de sept athlètes camerounais, parmi lesquels cinq boxeurs, une footballeuse et un nageur. Ils ont fui la précarité, et espèrent bénéficier de meilleures conditions de vie et de travail dans leurs nouveaux pays d'accueil.

Journal L'EPERVIER

Déclaration n° 078/RDD/TC6/BASC

Quotidien d'Informations,
d'Investigations et d'Analyses diverses
contre la Corruption

Siège Social : Yaoundé - Cité verte
B.P.: 2152 Tél : 677 72 69 28 / 677 64 12 66
E-mail : epervier_hebdo@yahoo.fr

8^{ème} EDITION DES « EPERVIER PRESS AWARDS »



SEMAINES D'ACTIVITES
Du 01 au 13 Avril 2018
SOIREE DE GALA
13 Avril 2018

Au
Palais des Congrès de Yaoundé